

DECLARATION DE CONFORMITE UE

La présente déclaration de conformité UE est établie sous la seule responsabilité du fabricant:
C.A.M.P. SpA - Via Roma 23, 23834 PREMANA - Lecco - Italy

Nous déclarons que, pour tous les lots de fabrication, l'EPI (Equipement de Protection Individuelle) suivant
CAMP - EXPRESS FIRE 60 cm - 3199060

est conforme aux dispositions du règlement (UE) 2016/425
et à la (aux) norme(s) européenne(s) harmonisée(s) pertinente(s)
EN 795:2012 Type B
EN 354:2010

dont l'examen UE de type (module B) a été effectué par l'organisme notifié suivant
DOLOMITICERT s.c.a.r.l.
Zona Industriale Villanova, 7/A - 32013, Longarone (BL) - Italy - N.2008

qui a délivré le(s) certificat(s) d'examen UE de type suivant(s)
EC21-0144 - 30/07/2021

Le produit est également conforme à la (aux) norme(s)
CEN/TS 16415:2013

L'EPI est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du
mode de production (module D)
sous la surveillance de l'organisme notifié suivant
TÜV SÜD Product Service GmbH
Ridlerstraße 65, 80339 Munich - Germany - N.0123

Premana, 26/05/2023 Directeur délégué



Antonio Codega
C.A.M.P. SpA